

LE PETIT COUDEVILLAIS

Janvier 2021

n° 44

Bonjour à toutes et à tous,

Merci pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe lors des élections municipales du 15 mars dernier. Notre nouvelle équipe est entrée en fonction le 25 mai. Elle est composée de femmes et d'hommes aux compétences professionnelles très diverses.

Mon grand regret est de ne pas avoir réussi à obtenir la parité femmes/hommes.

Nous traversons actuellement une zone de turbulences qui risque de perturber notre quotidien pour une longue période. Je tiens à remercier le personnel communal qui, malgré les difficultés, a assuré le bon fonctionnement du service public.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé lors des mandatures précédentes nous devons franchir de nouvelles étapes.

Dans une société où les fractures sont de plus en plus présentes, il est indispensable de promouvoir des valeurs telles que la solidarité, le respect d'autrui, en somme le bien vivre ensemble. Pour ce faire, nous avons besoin de la participation de tous. Vos avis positifs comme négatifs nourriront notre réflexion. Une discussion courtoise sera toujours plus agréable que l'anonymat des réseaux sociaux.

En cette période où les confinements se succèdent, personne ne doit être mis en difficulté faute d'accès aux outils numériques. Nos services mettront tout en œuvre pour vous permettre d'obtenir les informations nécessaires.

Les moments de convivialité, de rencontre, de partage, le repas des aînés et la cérémonie des vœux n'ont pu avoir lieu pour d'évidentes raisons. En ces moments difficiles, sachons faire preuve de sagesse, de solidarité, de citoyenneté, de tolérance pour renaître plus forts et unis.

De tout temps notre pays est ressorti grandi des épreuves. Que notre thème de campagne électorale « Bien Vivre à Coudeville sur Mer » soit toujours une réalité !

Soyons conscients de la chance que nous avons de vivre en un lieu exceptionnel. Nous mettrons tout en œuvre pour le protéger et permettre à nos descendants d'être fiers d'y vivre en harmonie avec la nature. Nature qui s'impose à nous, à laquelle nous devons tout. Que jamais l'homme ne la viole, elle est source de vie.

Toute l'équipe municipale vous souhaite le meilleur en cette nouvelle année.

Prenez soin de vous !

Prenons soin des autres !

Philippe DESQUESNES, Maire



ZOOM SUR L'ANNEE 2020

Elections municipales :

Mr le Maire et les Adjointes



Mme DUBOIS Isabelle, 4ème Adjointe au Maire, Mr BAZIRE Daniel, 1er Adjoint au Maire, Mr DESQUESNES Philippe, Monsieur le Maire, Mr GIARD Thierry, 2ème Adjoint au Maire, Mr GADENNE Thierry, 3ème Adjoint au Maire .



L'équipe municipale

GADENNE Thierry,
DESHOGUES Vincent,
ROGER Frédéric,
FRANCOIS Fabrice,
GIARD Thierry,
QUATANNENS Françoise,
LAZARO Céline,
DESQUESNES Philippe,
LERENDU Michèle,
THEBAULT William,
DUBOIS Isabelle,
HATEY Josselin,
LETENNEUR Benjamin,
NOËL Hervé



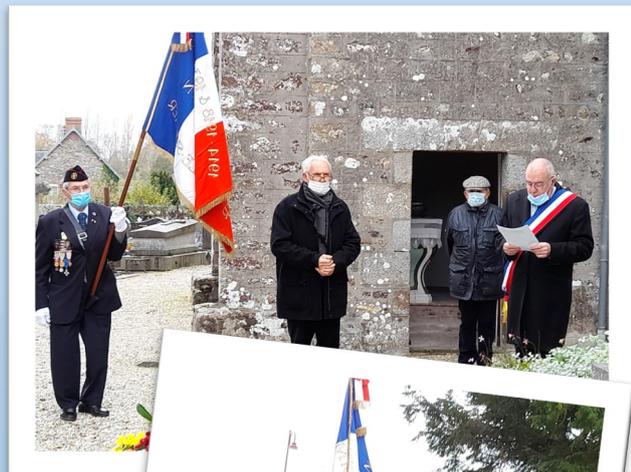
Marché estival

Malgré cette année particulière le marché estival a rencontré autant de succès que les autres années !

Le marché estival est très apprécié des coudevillais et des vacanciers, nous sommes heureux de vous informer que le marché estival sera reconduit cet été.



Commémoration du 11 novembre



Nettoyage du cimetière

Au printemps, sous une journée ensoleillée, les bénévoles ont procédé au nettoyage du cimetière.

Nous remercions les volontaires qui ont participé à cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Nous lançons une invitation à ceux qui souhaiteraient se joindre au groupe pour la prochaine journée citoyenne.

S'inscrire auprès de la mairie.



Téléthon

La marche intercommunale qui s'est déroulée les 3 et 4 décembre 2020 a dû s'adapter aux dispositions liées à la pandémie du Covid 19.

Les marcheurs dont Pierre COLIN ont recueilli le don en faveur de l'AFM téléthon lors de leur passage en Mairie à Coudeville sur Mer le Vendredi 4 décembre.

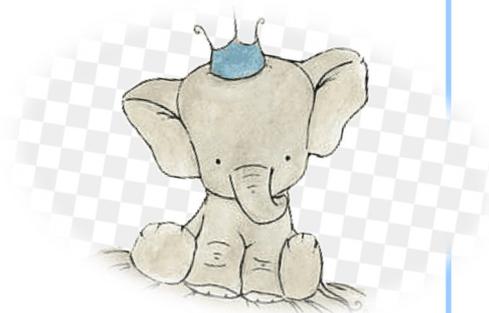


BIENVENUE AUX BEBES COUDEVILLAIS NES EN 2020

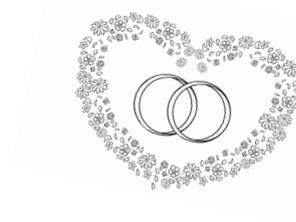


3 garçons au premier semestre

1 garçon au deuxième semestre



MARIAGES



Le Samedi 1er août 2020

Mr LE DOEUFF Romain – Mme LAZARO Céline

Le Samedi 26 septembre 2020

Mr CARNET Jean-François – Mme LETRONE Solène

Infos pratiques :

Mairie – Place Joseph Lefèvre – 50290 COUDEVILLE SUR MER -

Tel : 02.33.61.60.01 – Mail : mairie.coudevillesurmer@orange.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet <https://www.mairie-coudevillesurmer.fr/>

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h30 à 19h00

Samedi de 9h00 à 11h30

Chien errant : Que risque-t-on ?

Un accident

Un chien en liberté, complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Il est aussi exposé à des blessures provoquées par des promeneurs qui, effrayés de voir un chien arriver vers eux, peuvent s'en prendre à lui... Bref, laisser un chien divaguer, c'est avant tout dangereux pour lui mais aussi dangereux pour les autres.



Or, tout accident provoqué par un **chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.**

Réglementation brûlage des végétaux

Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (*végétaux à feuillages persistants - opposé à caduc - comme par exemple buis, cèdres, chênes*

verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.

Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (*branches nues*), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, **est autorisé** en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes, sous les conditions suivantes :

- Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures (*heure légale*),
- Tout feu doit être éteint au coucher du soleil,
- Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées,
- Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité, ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie.
- Les feux doivent être constamment et attentivement surveillés.

Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.





Syndicat Mixte
de la Perrelle

Ramassages Ordures Ménagères 2021

Coudeville Sur Mer

Coudeville Plage

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	26	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Jours de ramassages : Lundi (Sortir la poubelle la veille au soir)

Ramassages supplémentaires Coudeville Plage : Jeudi toute l'année et Samedi en juillet et août (Sortir la poubelle la veille au soir)

Tri-Marrant : Ressourcerie Ecologique & Solidaire !



Je m'appelle Marrant, Tri-Marrant. Je suis une Ressourcerie, née il y a un peu plus d'un an à Yquelon. Je suis une Ressourcerie : un espace de réemploi où tous les objets et matériaux en état d'être réutilisés sont déposés, remis en état et revendus. Le tout avec un beau projet environnemental et social.

Je suis née des forces d'Ose Granville, du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) et de Granville Terre et Mer.

Nous sommes Ecologiques

Nous rendons service à la planète 4 fois (au moins). Une première fois lorsque vous déposez les chaises de Tata ou le lit de la petite dernière, à qui vous évitez d'être détruits.

Une seconde fois, lorsque vous achetez le tapis de Paul, ou la théière d'Iris, pour leur offrir une seconde vie.

Une troisième fois, lorsque nos bénévoles ou salarié-e-s poncent, peignent, refont une beauté pour éviter la poubelle à la dernière table au vernis tout abimé.

Et une quatrième fois lorsque vous apprenez à réparer votre vélo avec les ateliers mensuels de La Ville à Vélo, à fabriquer votre lessive sans emballage lors des Labos Zéro Déchets, ou encore à dépanner votre électroménager lors



des Dépannettes.

Et le tout en participant à une économie locale, bienveillante et à petits prix !

Nous sommes Solidaires

Il y a bien d'autres choses qui se passent ici... J'abrite une Entreprise d'Insertion dont deux nouveaux salariés bénéficient. Mon but est de les aider à s'envoler vers l'emploi durable !

J'abrite également la Banque du Meuble, déléguée par le SIAS. Elle permet aux personnes en difficulté financière de bénéficier d'une réduction sur les biens de première nécessité.

Aussi, je donne les surplus de jouets à Rejouets (*Cérences & Bréhal*), de vêtements à AFERE, de certains tissus à Amours Collectives ou Aux Chapeaux de Martine, les parties métalliques des sangles de bagages au CPFA, à la Mission Locale... Ou parfois même dans la boutique.

Je sens aussi pleins de bénévoles grouiller dans mon ventre ! Cette fois c'est du temps qu'ils donnent en participant à collecter, nettoyer, tester, ranger, repeindre ou tenir la boutique ...

Et c'est ensemble que nous sommes solidaires et que vous participez à ce projet en venant chez Tri-Marrant. Ce sont nos efforts communs qui ont permis de sauvegarder 45 Tonnes de mobilier, vaisselle, électroménager ... rien que du Conteneur de Mallouet et rien que sur 9 mois de 2020 ! (*Janvier à Novembre sans le premier confinement*)

Pratique

788, Avenue de l'Europe à Yquelon
Le Site : www.tri-marrant.fr
La page Facebook : Trimarrant.granville

Ouverture de la boutique : Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10 à 12h30 et de 14h à 17h30

Pour déposer : La question à se poser avant de déposer : « Achèterai-je cet objet ? »

Les mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h30 à l'adresse ci-dessus, OU dans le Conteneur à la déchetterie de Mallouet OU Retrait sur Rendez Vous : 09 87 72 66 96

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

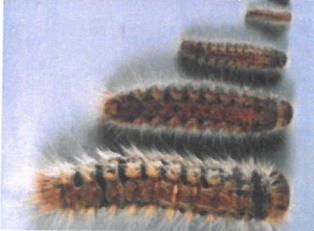


FICHE TECHNIQUE

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



RECONNAITRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire du pin	Son nid
 <p>Tête noire, corps à dominante brun-noirâtre.</p> <p>Longueur : 3 à 4cm en fin de développement.</p> <p><i>Crédit photo : « INRA UEFM ».</i></p>	 <p>Cocon soyeux blanc, présent principalement dans les branches de pins.</p> <p><i>Crédit photo : FDGDON50</i></p>

La chenille processionnaire du pin est présente en Normandie (principalement au Sud de la région). Dans le département de la Manche, son aire de répartition confirmée sur l'hiver 2015/2016, s'étend sur la frange littorale de Beauvoir à Granville, ainsi que dans le Sud de l'Avranchin. Sa colonisation progresse vers le Nord et l'Est.

CONNAITRE SON CYCLE BIOLOGIQUE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nidification (cocons)	Procession (descente de l'arbre)		Enfouissement dans le sol			Vol, reproduction et ponte		Ecllosion oeufs	Nidification (cocons dans les pins)		
Chenilles			Chrysalide			Papillons de nuit		Larves	Chenilles		

DES RISQUES POUR LA SANTE

Les **poils microscopiques** de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées.

Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents à proximité des nids et être urticants, même quand les chenilles ne sont plus présentes.

Le danger augmente au fur et à mesure du développement des chenilles, la période à risque la plus élevée étant la période des processions en début d'année.

PREVENIR LE RISQUE SUR LA SANTE

Les premières mesures de prévention consistent à **limiter l'exposition à ces poils microscopiques** :

- Eviter de rester sous ou près des arbres colonisés, ne pas toucher les chenilles ni les cocons.
- **Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint.** Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons.
- Eviter de faire sécher du linge sous les arbres contenant encore des nids.
- **Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol, veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations.**
- Arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact avec les enfants.
- **Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.**

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, **prendre une douche et changer de vêtements.**

En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et / ou asthmatiques, **consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.**

Vos animaux sont également sensibles aux poils urticants des chenilles et peuvent être gravement touchés. Eloignez-les des zones colonisées par ces chenilles.

Une lutte collective expérimentale est mise en place dans le département de la Manche sur l'hiver 2016/2017, par la FDGDON de la Manche, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

Plus de renseignements sur www.fgdgon50.com.

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) préconise 2 niveaux de gestion du risque, étant donné que l'éradication totale des chenilles processionnaires du pin n'est pas possible :

- **Une tolérance zéro sur les sites à forte fréquentation humaine** (cours d'école, parc fréquenté, allée touristique...) où l'éradication doit être visée par la combinaison des différentes techniques de lutte.
- **Une réduction des populations sur les autres sites**, où un faible niveau de populations de chenilles peut être accepté par les gestionnaires et les riverains, en associant des méthodes préventives et curatives, au cas par cas.

Différentes techniques sont couramment utilisées, voire combinées, pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin en période hivernale.

	La lutte biologique par les mésanges  Crédit photo : « INRA UEFM ».	La pose d'écopièges  Crédit photo : « FDGDON50 ».	L'échenillage  Crédit photo : FDGDON50
Principe	Lutte biologique par la prédation naturelle.	Lutte simple, écologique, et permanente. Un collier guide les chenilles dans un sac.	Détruire les cocons de chenilles, par la coupe des branches.
Comment cela fonctionne ?	Installer des nichoirs à mésanges charbonnières pour fixer et développer une population de ces oiseaux sur les zones à risque.	L'écopiège est un système de collecte des chenilles lors de la procession , à fixer sur le tronc des pins contaminés : il évite que les chenilles descendent au sol, limitant les contacts et les risques sanitaires, et agit sur les populations de chenilles.	Couper les branches où sont installés les cocons (où sont présentes les chenilles) et procéder à leur destruction par incinération, de façon sécurisée.
Est-ce adapté ?	En tant qu'auxiliaire, la présence de mésanges est un réel intérêt pour la lutte, quelque soit l'endroit.	A installer sur les troncs de pins en automne, avant la procession. A découper en fonction de la circonférence de l'arbre. A utiliser en complément de l'échenillage en cas de forte colonisation.	A privilégier lorsque les pins de faible hauteur. Il faut pouvoir accéder aux cocons, et ce en toute sécurité (port d'équipement de protection adaptés contre l'urtication).
Comment dois-je procéder ?	Acheter ou fabriquer soi-même des nichoirs. Nichoir de type « boîte aux lettres » avec un trou d'entrée de 32mm de diamètre. Installer les nichoirs à l'automne pour qu'ils puissent être utilisés au printemps suivant. Nettoyer les nichoirs chaque automne. Ne pas déranger les mésanges pendant la couvaison.	Identifier les besoins en comptabilisant le nombre d'arbres atteints. Mesurer la circonférence des troncs (à 2m de hauteur), et ajouter pour chaque arbre une longueur de 20cm environ (le collier doit être plus long pour faire la jonction). Il existe différents fournisseurs et certaines mairies mettent en place des commandes groupées. A installer conformément aux recommandations du fabricant. Eliminer les sacs contaminés de façon adaptée (par incinération ou la congélation à -25°C pendant une semaine pour tuer les chrysalides vivantes dans les sacs).	Pour les branches accessibles et ne présentent pas de risques : il est possible de procéder soi-même à la coupe des branches et à l'incinération des cocons. Attention : Porter les équipements de protection individuelle adaptés. Pour les branches non accessibles en toute sécurité, faire appel à une entreprise spécialisée et agréée pour le travail en hauteur.

Procédures, préconisations et vidéo de démonstration de pose d'écopièges, à retrouver sur www.fdgdon50.com.

D'autres techniques de lutte existent, et sont complémentaires :

- **Le piège à phéromones** permet la capture des papillons mâles de chenilles processionnaires au printemps, réduisant ainsi la fécondation et impactant les populations de chenilles processionnaires du pin.
- **La lutte bioinsecticide par le Bacillus thuringiensis**, un micro-organisme s'attaquant aux chenilles. Une pulvérisation localisée, par un personnel habilité, permet de lutter contre le développement de la chenille processionnaire du pin. Il est utilisé sur des secteurs à forte infestation, en lutte curative, à l'automne.

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Cette année nous souhaitons réaliser un nouveau décor avec des coquillages.

Afin de nous aider dans notre projet nous vous invitons à rapporter toutes vos coquilles vides même non nettoyées dans les bacs mis à votre disposition lors des marées.

Sinon vous avez possibilité de déposer vos coquilles dans les bacs placés en permanence devant l'atelier municipal près de la salle des fêtes de Coudeville sur Mer.



Avec la crise sanitaire le traditionnel repas du téléthon n'a pu avoir lieu.

Cependant, le comité des fêtes a tout de même récolté des fonds grâce à la vente d'objets.

Un versement de 1500 € a été fait au profit du téléthon comprenant un don de 1000 € du comité des fêtes et à 500 € de la vente des objets.

En espérant pouvoir se retrouver à la fête de la Saint Georges !

Coudeville Détente

Coudeville-détente propose diverses chorégraphies, renforcement musculaire, cardio et ateliers en musique et dans la bonne humeur.

Nos activités au 1^{er} semestre 2020 ont été de courte durée, confinement oblige.

L'association a repris ses activités le 7 septembre dernier en respectant les consignes sanitaires et comptabilise, à ce jour, 34 adhérents (18 coudevillais et 16 extérieurs)

Malheureusement, reconfinement après les vacances de la toussaint, année terrible qui restera dans nos mémoires.

Pour 2021, nous souhaitons de retrouver une vie normale, satisfaisante, de reprendre nos cours de gymnastique, nos relations cordiales et fraternelles.

Les cours sont assurés :

- * Le lundi de 10h45 à 11h45 avec Esther
- * Le jeudi de 20h30 à 21h30 avec Laurence



Club Nautique de la Vanlée

Le club accueille tout le monde qui pratique, ou veut pratiquer une activité nautique, principalement planche à voile, longe côte, kayak, paddle, débutant, nous pouvons vous aider à pouvoir naviguer, (prendre rendez-vous dès avril avec Marcel Moraine qui vous initiera gratuitement avec le matériel du club) l'adhésion est de 35 € l'année, comprenant le rinçage du matos, le club est muni d'un réfrigérateur "pour le petit creux". Un espace douche, vestiaire sont à votre disposition. Pour les abonnés le club est ouvert toute l'année savoir le code d'ouverture, et le numéro de l'alarme sonore à l'inscription. Vous pouvez consulter le site du club (club nautique de la vanlée) beaucoup de photos, liste des membres du bureau,



CLUB DE L'AMITIE DE COUDEVILLE-SUR-MER



qui a marqué les esprits tant sur le plan sanitaire que social. Cette dernière a invité dans notre vie au quotidien la pandémie du COVID-19, aussi sournoise qu'imprévue, nous laissant en héritage des masques et du gel hydroalcoolique avec des gestes barrières et des précautions sanitaires imposées, bridant ainsi notre liberté et mettant en péril notre santé ... mais sans gestes contact, sans bisous, sans poignées de main, sans accolades, sans contact physique, sans sourires, on devient fou et triste.

Le confinement, nous a réduit à la solitude, et nous a privé de bons moments de notre vie qui ne se rattrapent pas.... qui le baptême du dernier né, qui l'anniversaire des noces d'or des grands-parents, qui les 100 ans de l'arrière-grand-Mamie, qui les 70 ans du copain de régiment, qui l'anniversaire des 20 ans du petit-fils. Des jours heureux qui fixent les souvenirs pour des générations grâce aux photos prises ce jour là. Il nous manque quelque chose d'humain : la tendresse.



Photo Sophie BOURNET du groupe
Facebook de COUDEVILLE SUR MER

On peut vivre sans richesse
Presque sans le sou
Des seigneurs et des princesses
Y'en a plus beaucoup
Mais vivre sans tendresse
On ne le pourrait pas
Non, non, non, non
On ne le pourrait pas
....(paroles d'une chanson de Marie LAFORET)

Alors nous devons poursuivre les efforts entrepris pour éradiquer et combattre, cette maladie qui a touchée les plus anciens, c'est à dire nous les retraités, « les vieux » comme ils disent. L'espoir pour 2021, c'est la vaccination du plus grand nombre, afin de surmonter les difficultés et de reprendre le cours d'une vie normale, mais en tirant toutes les leçons de cette période afin de remettre au cœur de nos choix, l'importance de notre santé, de la solidarité et des liens humains mis à mal durant cette crise sanitaire.

Nous vous souhaitons à tous le meilleur pour cette année nouvelle et que revienne la tendresse, l'amitié et la convivialité qui nous ont éloignées les uns des autres trop longtemps.

Protégez-vous, protégeons-nous pour accélérer nos retrouvailles.

Pour l'équipe du Bureau : Le Président, Michel HAUBRY.



Photo du Repas choucroute du 11 Février 2020

Dans les circonstances actuelles, il n'est pas possible de fixer une date pour notre Assemblée Générale tant pis pour la galette et le verre de l'amitié !!! Bien sur dès qu'il

nous le sera possible nous ne manquerons pas de trouver un moment de convivialité pour nous réunir.

Dans cette incertitude que l'on espère maintenant la plus courte possible, le bureau a décidé de ne pas demander de cotisation pour 2021 aux adhérents de 2020. Seules les personnes souhaitant adhérer cette année s'acquitteront de la cotisation de 12,00 Euros.



Jacques, gagnant du gros lot de la loterie remis par Michèle



Nos musiciens chanteurs animateurs de notre repas choucroute



Des gestes contact que nous voudrions bien retrouver un après-midi dansant dans l'insouciance de la bonne humeur

Ayons une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté en 2020 ainsi qu'à leurs proches



Odette FORTIN décédée le 7 mars 2020 à l'âge de 80 ans.

Agréable et souriante avant de rejoindre notre club, Odette s'est occupée du club de Bréville sur Mer



Gilbert HUE décédé le 29 mars 2020 à l'âge de 85 ans.

Calme et peu bavard, il est parti retrouver sa vévette



Simone LERENDU décédée le 27 avril 2020 à l'âge de 99 ans.

Simone et Bernard ont beaucoup œuvré pour le club depuis sa création.

Toujours présente aux concours de belote, à l'organisation des repas. L'âge avançant elle a quitté le club fin 2009.

Prenons patience..... des jours heureux vont bien finir par revenir. A bientôt.